



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

Maison des sciences de l'homme Paris Nord
sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paris 13 – Paris - Nord

Université Paris 8 – Vincennes Saint - Denis

Centre National de la recherche Scientifique





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Fédération

Nom de la fédération	MSH Paris Nord
Label demandé	USR
N° si renouvellement	3258
Nom du directeur	M. Pierre MOEGLIN

Membres du comité d'experts

Président	M. Jean-François TETU, Institut d'études politiques de Lyon
Experts	M ^{me} Nicoletta GIUSTI, Université de Bologne, Italie M. Florent HAUTEFEUILLE, Université de Toulouse le Mirail

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES

M^{me} Viviane COUZINET

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles

M. Mario BARRA-JOVER, Université Paris 8

M^{me} Elisabeth BELMAS, Université Paris 13

M. Bertrand JOUVE (Direction scientifique du CNRS)

M. Gilles TRAIMOND (Délégation régionale du CNRS)



Rapport

1 • Introduction

Déroulement de l'évaluation

Le comité d'experts s'est réuni le 6 mai 2013 de 9h 30 à 17h dans les locaux de la Maison des sciences de l'homme, Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, 4 rue de la Croix Faron à Saint-Denis La Plaine. Le programme ci-dessous a été suivi :

- 9h30 - 10h00 : Réunion du comité à huis clos ;
- 10h00 - 13h00 : Rencontre avec le directeur de la MSH et son équipe de direction ;
- 10h00 - 10h10 : Echange avec M. BRAOUEZEC, président de la communauté d'agglomération ;
- 10h10 - 10h30 : Exposé synthétique du directeur de la MSH ;
- 10h30 - 12h 50 : Discussion et échange avec les responsables d'axes et les porteurs de projets ;
- 13h00 - 13h30 : Rencontre avec les tutelles ;
- 13h30 - 14h00 : Rencontre avec le personnel d'appui à la recherche ;
- 14h00 - 14h20 : Visite du chantier du nouveau bâtiment ;
- 14h20 - 14h50 : Déjeuner du comité à huis clos ;
- 14h50 - 17h00 : Réunion du comité à huis clos.

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Fondée à Saint-Denis en 2001, la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris Nord, après avoir été Unité Mixte de Services (UMS), est devenue Unité de Services et de Recherche (USR) en 2008. C'est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales qui accueille non pas des équipes, mais des programmes de recherche labellisés par la MSH sur l'un de ses axes.

La MSH Paris Nord occupe une position importante, au sein de la communauté scientifique internationale, sur ses 4 axes de recherche qui ont succédé aux 2 axes du précédent contrat. Les 4 axes actuels reprennent donc, pour les deux premiers, les axes qui ont été retenus à sa fondation. Mais elle en a désormais deux autres, envisagés dès 2006, soit actuellement :

- Industries de la culture & arts ;
- Santé & société ;
- Mondialisation, régulation, innovation, approuvé par le conseil scientifique en 2008 ;
- Penser la ville contemporaine, approuvé en 2010.



Elle reçoit une aide importante des collectivités territoriales, avec lesquelles elle a établi des partenariats de longue durée : la ville de Saint-Denis, Plaine Commune, Communauté d'agglomération, le Conseil général de Seine Saint-Denis et le Conseil régional d'Ile-de-France. Elle bénéficie également d'un soutien de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et elle est lauréate du label "Grand Paris" 2012. Elle accueille dans ses murs (de façon encore partielle jusqu'à la livraison des nouveaux bâtiments) deux programmes de recherche :

- le laboratoire d'excellence (Labex) "Industries culturelles et création" (Université Paris 13) ;
- le Labex "Laboratoire des Arts et Médiations humaines" (Université Paris 8).

et plusieurs structures fédératives :

- le Gis "Institut du Genre" ;
- le Gis "Participation du public, décision, démocratie participative", l'Atelier de la Création (Plaine Commune) ;
- le Centre de Recherche et Innovation (Cap Digital) ;
- le Pôle Média Grand Paris, dont le directeur de la MSH est secrétaire.

Partenaire du Pôle Image Grand Paris, de l'Atelier de la Création (Plaine Commune), elle est aussi membre du pôle de compétitivité à vocation mondiale Cap Digital.

Elle favorise tout particulièrement (axes 1 et 2) l'innovation et les transferts de connaissances et de technologies dans les secteurs de l'image de synthèse, du multimédia et de l'informatique musicale labellisés par son Conseil scientifique en réponse à l'appel à projets qu'elle lance chaque année au mois de juin. Ses programmes ont une durée de deux ans.

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord fait partie du réseau national des 22 maisons de sciences de l'homme.

Elle comporte une plate-forme technologique (AST) qui s'appuie sur le potentiel de recherche et de formation des Universités Paris 8 et Paris 13 ainsi que des établissements du secteur. Elle offre des prestations pédagogiques, scientifiques et techniques pour les entreprises relevant des industries culturelles et des arts (cinéma, audiovisuel, multimédia) et des prestations appliquées aux environnements virtuels (scénographie, muséographie, architecture, design) dans un contexte local et francilien rassemblant les trois quarts du potentiel national des domaines concernés. La plate-forme AST favorise les activités de recherche et développement et de transfert technologique. Elle s'attache à identifier de nouvelles formations utiles au secteur et à accompagner leurs créations, notamment en brevet de techniciens supérieurs (BTS) et en Institut universitaire de technologie (IUT). Mais cette plateforme a été affaiblie par le départ en retraite de son directeur et d'un ingénieur, ce qui explique le ralentissement de son activité depuis 2012.

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est engagée dans un programme immobilier qui lui permettra de déployer ses activités dans un bâtiment de 8.000 m² fin 2013. Elle se trouve à proximité immédiate du futur Campus Condorcet qui, à partir de 2018, représentera la plus forte concentration européenne de structures de recherche en sciences humaines et sociales. La taille actuelle de cette MSH ne permet, en effet, d'héberger qu'une très faible part des chercheurs concernés par ses programmes, hormis un bureau dévolu aux responsables de chaque axe. Le futur bâtiment devrait permettre d'accueillir physiquement un nombre de chercheurs plus compatible avec le nombre de programmes labellisés (10 salles de réunion par exemple au dernier niveau).



Equipe de Direction

La direction de la MSH Paris Nord est assurée par M. Pierre MOEGLIN, professeur en sciences de l'information et de la communication. Il est accompagné dans sa tâche par deux directeurs adjoints M^{me} Adeline NAZARENKO, professeur d'informatique à l'Université Paris 13, M. Alain BERTHO professeur d'anthropologie à l'Université Paris 8. Elle s'appuie sur un Conseil scientifique, constitué de 23 personnalités scientifiques, et présidé par l'anthropologue M. Maurice GODELIER. Il se réunit une fois par an pour étudier et valider les projets scientifiques.

En 2012, une nouvelle secrétaire générale a été nommée, M^{me} Christine BENICHIU, à la suite d'un recrutement, en début de quadriennal, non satisfaisant.

Son Comité de pilotage (Copil) est constitué par les autorités de tutelle et le directeur national du réseau des MSH.

Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES)

La MSH compte 18 personnes affectées en propre et réparties de la façon suivante : 6 agents du CNRS plus un en CDD ; 5 agents appartenant à l'Université Paris 13, plus un CDD à 70% ; 2 agents de l'Université Paris 8, plus 2 en CDD et un à 40%. Cela démontre, outre la part propre du CNRS, un bon investissement des deux tutelles universitaires.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

• Avis global sur le thème :

La MSH Paris Nord bénéficie d'un fort soutien des acteurs des collectivités locales et des tutelles. Elle fait preuve d'un dynamisme remarquable, d'un investissement fort de son personnel et de ses membres, et d'un sentiment d'appartenance manifeste, tant à l'égard des objectifs scientifiques de la MSH que de son rôle dans le développement territorial auquel elle contribue.

Son bilan montre de façon convaincante :

- la mise en œuvre attentive des recommandations faites par le comité de l'AERES en 2008 ;
- la réussite des objectifs que la MSH s'était donné pour la période précédente ;
- la conformité de ses résultats aux principes fondateurs des MSH.

• Points forts et possibilités liées au contexte :

Les points forts demeurent les mêmes qu'en 2008, et il y en a de nouveaux qu'on souligne ci-après.

Les principaux acquis sont confortés :

- la fidélité au projet fondateur, soit l'identité scientifique de la MSH, très forte, et en particulier le fait que, n'accueillant pas d'unités, mais des projets de recherche, elle a vu leur nombre croître considérablement (221 programmes labellisés dans la période 2007-2011), et plus encore leur origine (pour la moitié, soit environ 46%, cette origine est désormais située non seulement dans d'autres établissements d'Île-de-France, mais dans les régions et à l'étranger) ;

- la pertinence de l'axe 2 (« Santé et société ») qui avait eu plus de difficultés à se structurer que l'axe 1 ;

- l'ancrage territorial qui est d'une exceptionnelle qualité ;

- la qualité des services qu'elle met en œuvre et qui sont à l'origine de son expansion : elle a été capable d'organiser un nombre impressionnant de rencontres scientifiques (2,3 par jour ouvrable) ;

- la perspective du campus Condorcet, qui lui ouvre une opportunité importante de conforter son rôle, déjà réussi, d'animation scientifique du Nord et Nord-Est de Paris.

• Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le retard dans la livraison du bâtiment définitif a présenté 3 inconvénients dommageables pour le fonctionnement général de la MSH : 1) la montée en puissance des nouveaux axes a été retardée ; 2) un nombre important de manifestations prévues ont été retardées ou ont dû être annulées (par exemple les « Journées de l'information musicale », le « Congrès international de l'ethnoscénologie », les Journées internationales d'études consécutives à l'ANR « industrie créatives ») ; cela était susceptible de produire une démobilisation que l'équipe de direction a dû combattre avec une grande énergie ; 3) les concertations avec 7 structures appelées à rejoindre la MSH ont été profondément perturbées.

Le fait que les deux Universités de tutelle aient décidé d'appartenir à deux Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) différents ne facilite pas l'action de la MSH, malgré le soutien qu'elles lui apportent. Malgré cela, la MSH a su construire un « pont » qui pour le moment semble bien résister à cette modification substantielle du paysage et de ses perspectives.

De façon beaucoup plus limitée en matière de faiblesses et de risques, il apparaît que l'Université Paris 8 est peu présente dans l'axe 3 et l'Université Paris 13 n'est présente que dans un seul des thèmes de l'axe 4 ; ces deux axes se développent donc actuellement essentiellement à partir de ressources exogènes.



Recommandations

La première est une recommandation aux tutelles : elles doivent apporter un soutien sans faille au nouvel emménagement, dont la MSH a absolument besoin pour poursuivre sa dynamique forte et remarquable, pour consolider ses plus récents axes 3 et 4, et pour poursuivre son rôle essentiel de fédération scientifique des SHS au nord et nord-est de Paris, sachant que c'est son dynamisme national et international qui fonde son attractivité pour tenir ce rôle.

La seconde recommandation est destinée à la MSH : il importe de réussir le passage de relais après le changement de directeur, qui va quitter la MSH qu'il a mise sur pied et qui a veillé à son développement pendant 12 ans d'activité inlassable. Ce changement de direction est associé au déménagement dans les nouveaux locaux qui doit permettre une expansion forte de ses activités.

Enfin, la MSH doit poursuivre la circulation internationale des savoirs qu'elle produit en incitant encore davantage les porteurs de programmes à développer les publications en langue anglaise.



3 • Appréciations détaillées

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Le bilan présenté par la MSH s'appuie très précisément sur le rapport de l'AERES de 2008, et montre comment les points forts ont été encore renforcés, et comment ce qui devait être amélioré l'a été. Le comité d'experts souligne donc dans cette perspective ce qui lui semble devoir être mis en évidence.

Tout d'abord la mise en œuvre des recommandations de 2008, puis la réalisation des objectifs prévus en 2008 et enfin le respect des principes de la Charte des MSH.

Du point de vue de la mise en œuvre des recommandations de l'AERES, il s'agissait de conforter la pertinence de l'axe 2 (construction sociale de la notion de santé et épistémologie de la sociologie de la santé publique). Le comité relève 5 points notables qui montrent que l'objectif a été atteint :

- l'originalité de l'axe est conforté : le traitement de la santé de la maladie et du corps sert de prisme à la compréhension des faits de société, d'où l'organisation des 6 thèmes ;

- la focalisation sur les réflexions liées au corps : la centralité de la santé prend en compte la dimension physique des agents sociaux et la dernière période montre l'utilité de la contribution des sciences dures (biologie et sciences cognitives) ;

- l'intégration du GIS Institut du Genre ;

- la productivité importante de cet axe en matière de publications ;

- le nombre de programmes labellisés (une douzaine en moyenne par an) qui témoigne de l'attractivité de l'axe.

Il s'agissait également de développer les axes 3 et 4 :

L'axe 3 (« Mondialisation, régulation, innovation »), situé à l'intersection des sciences économiques et des sciences juridiques, était préfiguré par le thème 6 de l'axe 1. Cet axe est tout à fait stimulant en ce qui concerne les nouvelles formes de la propriété industrielle et de la propriété intellectuelle. La MSH a évité le risque d'en faire une « maison de l'économie » ; le comité relève qu'une minorité seulement de porteurs de projets sont issus des établissements de Paris Nord, ce qui montre l'attractivité de cet axe. On pouvait s'interroger naguère sur la nécessité d'autonomiser cet axe, ce pari est réussi.

L'axe 4 (« Penser la ville contemporaine ») émane d'un projet scientifique exogène (chercheurs non impliqués dans les trois axes antérieurs). Cet axe comporte des points extrêmement forts en ce qui concerne la relation entre la production (et ses transformations) et la ville. Il est probablement celui qui a le plus souffert du retard dans la livraison des nouveaux locaux ; il devrait donc se développer fortement dans la prochaine période et cela d'autant plus que la notoriété internationale du futur directeur dans l'un des domaines majeurs de cet axe pourra stimuler son attractivité.

Il fallait conforter l'ancrage territorial. Le comité en souligne trois dimensions :

La MSH a réussi une remarquable mobilisation des acteurs du territoire (localisation au carrefour de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers). C'était un des objectifs prioritaires de la création de cette MSH, en partant du constat du sous-équipement de la recherche en SHS au nord et nord-est de Paris. La MSH a su répondre à l'attente importante des secteurs des industries culturelles et des arts numériques, mais aussi, ce qui est encore plus remarquable, à l'attente des associations et représentants de la société civile. On ne peut sous-estimer 3 difficultés auxquelles la MSH devait faire face : 1) les secteurs industriels y sont une nébuleuse en perpétuelle transformation (concurrence entre entreprises concentrées, PME et TPE ; divergences de compétences, clivage entre activités traditionnelles et médias numériques que la Cité du cinéma n'a pas fait disparaître) ; 2) les industries y sont fragiles (niveau de salaires, précarité, sensibilité aux aléas conjoncturels) ; 3) le tissu social est éclaté et hétérogène (et d'une certaine façon accentué par la population qui accompagne l'implantation des entreprises à forte composante technologique comme Orange ou bientôt sans doute SFR), et on y relève une évidente faiblesse des infrastructures collectives, qui s'ajoute à l'image dévalorisante du « 9-3 ». Il s'ensuit une volonté de la MSH d'une présence forte partout (dans les mutations industrielles et la réindustrialisation, mais aussi en matière d'art, de culture et d'information citoyenne) et son engagement poussé auprès des collectivités territoriales.



Le regroupement de chercheurs issus d'établissements d'Île de France (70% des porteurs de programmes depuis 2007) contribue à l'attractivité de la MSH et à son inscription dans les réseaux nationaux et internationaux. Mais on doit aussi souligner le fait que le rayonnement hors de la région s'accroît (en 2011, 22% d'institutions autres régions et 31 % de l'étranger dans les programmes labellisés).

Pour maintenir son identité et développer son activité, la MSH devait atténuer les effets du « divorce » entre l'Université Paris 13 et l'Université Paris 8 après le choix de leur appartenance à deux PRES différents, ce qui faisait courir le risque de perte de son rôle fédérateur. La MSH fait désormais le lien entre les deux : engagement conjoint maintenu des deux universités en faveur de la MSH ; collaboration des chercheurs aux trois niveaux de la direction, de la coordination des axes, des coordinateurs des thèmes (10 de Paris 8, 9 de Paris 13, 7 du CNRS, 11 d'ailleurs). La MSH est ainsi le support de projets fédératifs associant les deux universités. On peut citer par exemple : les master commun « Culture et communication » ; les deux Labex des deux universités (Industries culturelles et créations artistiques, ICCA, de Paris 13, et Industries de la culture et Arts de Paris 8) qui sont accueillis par la MSH ; l'insertion du GIS Institut du Genre, et une configuration identique (Paris 8 et Paris 13) pour l'initiative d'excellence en formation innovantes (IDEFI) « Creativ ».

Il était recommandé d'améliorer les performances en matière de visibilité internationale et de réseaux de doctorants.

La visibilité internationale de la MSH a fait de grands progrès, d'une part, par le choix de la diffusion des revues par Internet et, d'autre part, par la croissance forte des réponses internationales à ses appels à projets. La MSH a adopté des principes assez simples : elle exclut de soutenir des publications « maison » et cherche à stimuler et faciliter l'accès des chercheurs aux structures existantes (éditeurs privés ou structures collaboratives). Plus originale est la volonté de contribuer à la diffusion internationale, notamment francophone, de travaux en provenance de communautés scientifiques avec lesquelles la MSH collabore (voir, par exemple, le programme de « clonage » de la revue bulgare Seminar BG (sociologie, philosophie et études culturelles et un projet similaire avec les publications roumaines de l'université de Bucarest). Cela dit, la MSH a soutenu la numérisation et la migration vers le portail Revues.org d'un nombre significatif de revues, notamment Revue de la régulation, Capitalisme, institutions, pouvoirs, revue portée par l'axe 3 de la MSH, la revue TIC et Société, portée par le thème 3 de l'axe 1 (ancienne revue TIS), la revue Appareil (thème 4 de l'axe 1), et soutient la Revue française d'informatique musicale (thème 1 de l'axe 1). A noter aussi le site en libre accès Revues disparues (anciens numéros des revues TIS et Culture technique, qui reçoit environ 200 visites par mois de 55 pays différents, etc. La MSH soutient 4 revues sous format papier : Etudes et documents berbères (thème 2 de l'axe 1) ; Intellectica (thème 1 de l'axe 1) ; la Nouvelle revue d'Esthétique (ancienne Revue d'Esthétique) (migration vers les PUF (thèmes 3 et 4 de l'axe 1) ; L'Ethnographie (thème 5 de l'axe 1). La MSH soutient l'édition via le centre documentaire et son service d'aide aux publications, en fort dynamisme. Enfin la dernière période est marquée par des coopérations internationales nouvelles (Taiwan, Autriche, Chine, les Caraïbes, Pays Bas), et l'accueil de délégations étrangères (une dizaine au cours de la dernière période). Mais le comité réitère son souhait de voir s'accroître les publications en anglais, notamment par la soumission d'articles aux principales revues anglophones des disciplines concernées.

Les réseaux de doctorants se sont accrus, sur l'exemple réussi du réseau en Santé et société créé en 2005 :

- soutien au réseau Santé et société : bureau pour les responsables, financement, et participation à la vie de la MSH ; 113 membres en 2007, 234 actuellement ; 3-4 rencontres scientifiques par an et un atelier mensuel ;
- création d'un nouveau réseau lié au thème 5 de l'axe 1 : réseau qui compte aujourd'hui 65 membres sur les études théâtrales, l'anthropologie culturelle, l'ethnoscénologie et les arts plastiques ;
- projet d'un 3e réseau, issu de l'axe 1, thème 3 : industries culturelles et créatives. Ce réseau est prévu au départ avec les seules sociologie, sciences politiques et sciences de l'information et de la communication des Universités franciliennes.

Du point de vue de la réalisation des objectifs prévus en 2008, la MSH s'est efforcée d'amplifier la portée des appels à projets par le développement de leur nombre et la différenciation de leur origine : 251 programmes labellisés entre 2007 et 2011 soit environ 50/an pour 3 axes (2008) puis 4 (2010), issus de 83 établissements français ou étrangers. Cela supposait de conforter l'assise francilienne : le nombre de leurs programmes s'est accru (de 40 à 192 pour les tutelles, et de 49 à 272 pour les établissements franciliens, mais



a diminué en pourcentage de 81,6% à 70,5%, ce qui indique l'attractivité de la MSH (le nombre de porteurs de programmes issus des tutelles est passé de 78% à 63 % ce qui va dans le même sens). Le rayonnement national s'est donc fortement accru (le nombre de porteurs issus de la province est passé de 15 à 48). L'ouverture internationale, souhaitée par l'AERES en 2008, s'est traduite par le quasi quadruplement de porteurs étrangers (de 9 à 35 entre le contrat 2004-2008 et le dernier).

La capitalisation et la valorisation des résultats des programmes ont été réalisées à partir de la mise en œuvre de 4 objectifs : acquérir la légitimité du statut d'USR, obtenue en 2008, avec la dotation de 3 emplois supplémentaires de la part du CNRS ; assurer la continuité des programmes thématiques, afin d'éviter la dispersion liée à la croissance, ou le vertige du « toujours plus nouveau » (le modèle mis au point pour la labellisation a été imité par les MSH de Bretagne et de Lorraine et est soutenu par le GIS réseau des MSH). Dans la même perspective, la MSH affiche désormais des programmations pluriannuelles qui permettent d'ajouter à la synchronie des complémentarités inter-thématiques la diachronie d'une politique durable, grâce à un mouvement dialectique entre l'affinement des thématiques et le retour aux questionnements fondateurs des thèmes. Un troisième objectif était de favoriser les problématiques inter-thématiques, et cela au sein de chaque axe, notamment par des rencontres de coordination entre axes 1 et 2 d'abord, puis axe 4. Cet objectif ambitieux et risqué est en voie d'être atteint, notamment sur la question des industries créatives où les recherches françaises sont en retard par rapport au monde anglo-saxon. Le dernier objectif était d'accroître les coopérations entre MSH dans le cadre du réseau du GIS ce qui présentait des risques certains (pas d'avantage particulier en termes de financement ; risque de formatage excessif, nuisible à l'inventivité des programmes ; durée trop courte de préparation des projets). Cet objectif n'est pas encore vraiment atteint, mais la place de la MSH Paris Nord dans le prochain congrès Inter-MSH montre les progrès faits en ce sens.

La MSH s'est attachée à construire un environnement propice à son développement. Il fallait d'abord définir les principes de recevabilité des demandes des structures qui souhaitent être intégrées à la MSH. Une importante réflexion a permis d'arrêter 3 principes scientifiques et organisationnels (le rapport aux axes, le fonctionnement fédératif, l'impératif de rendre compte des activités) et un principe financier (une contribution qui couvre les frais de fonctionnement). Il fallait ensuite construire des partenariats pertinents, ce qui est fait avec l'intégration du GIS Institut du genre, l'intégration des deux Labex des Universités Paris 8 et Paris 13, et, pour sa partie « recherche », l'Idéfi Creativ. Les projets actuels portent sur le Pôle Media Grand Paris (retardé par l'inachèvement des travaux) qui compte plus de 80 membres (industries culturelles), la convergence avec L'Institut de la Vie Numérique (et son pôle de compétitivité Cap Digital), « l'Atelier créatif », dont l'adéquation n'est cependant pas encore assurée.

Enfin, du point de vue du respect des principes de la Charte des MSH, on reprend ici les éléments dans l'ordre du document fondateur.

Tout d'abord l'interdisciplinarité. Le nombre de disciplines et d'occurrences disciplinaires est en forte croissance et plusieurs ne relèvent pas des SHS (Informatique, Médecine, et Agronomie). On note l'augmentation sensible de la diversité disciplinaire avec la montée en puissance de l'anthropologie (axe 4) et de la sociologie. La répartition des autres disciplines reste stable. Mais on constate aussi 3 difficultés : la très faible présence (ou absence), des lettres, langues vivantes, sciences cognitives, sciences de l'éducation et sciences politiques dont on sait la place qu'elles tiennent dans les Universités du centre de Paris : on peut espérer que le PRES Paris Cité pourra aider à modifier cela. Les disciplines dominantes sont excessivement concentrées sur quelques axes ou thèmes : on peut espérer qu'elles interviennent plus largement. Enfin, des disciplines non SHS seraient utiles (biologie, ethologie, mathématiques pourraient y intervenir plus fortement).

L'interinstitutionnalité et l'internationalité, bien que ces deux impératifs soient largement développés supra, rappelons, en résumant, que 32 institutions différentes sont représentées dans les 48 programmes labellisés, dont 7 sont situées en Région, et 10 à l'étranger. La part des 3 tutelles représente environ la moitié des porteurs de programmes.

Pour ce qui concerne l'identité scientifique, il a été souligné supra qu'elle est claire et renforcée.

Enfin, l'inscription territoriale est un des points les plus forts de cette MSH comme évoqué précédemment, on peut même dire qu'elle est exceptionnelle.



Réalité et qualité de l'animation scientifique

Comme on peut en juger par l'impressionnant bilan ci-dessus, l'animation scientifique impulsée ou prise en charge par la MSH est considérable. On doit d'autant mieux l'apprécier qu'elle a dû faire face au retard imprévisible de la construction de ses nouveaux locaux, qui a fortement perturbé ses programmes et ses activités, et à l'impéritie fâcheuse d'un secrétaire général qui a dû être démis de ses fonctions. On mesurera cette réalité et sa qualité à la croissance impressionnante du nombre de ses programmes, à l'éventail des porteurs de projets, à l'extension des disciplines concernées, à l'exceptionnelle ouverture aux acteurs de son territoire et, aussi, au nombre très remarquable des manifestations qu'elle produit.

Pertinence et qualité des services techniques communs

Cette pertinence ne peut se mesurer que sur les programmes puisque la MSH n'héberge pas d'unités. Deux ensembles de services doivent donc être relevés :

- le service informatique repose sur les ressources rattachées au Centre de ressources informatiques (CRI) de l'Université Paris 13 qui assure le raccordement à RENATER, l'hébergement et la maintenance de la messagerie, l'hébergement du portail et de plusieurs sites. Ce service donne une grande satisfaction ;

- le service édition et le centre documentaire doivent être examinés conjointement, du fait de leur convergence ; on a signalé plus haut l'importante migration vers les services en ligne.

Il faut relever la création de la cellule valorisation, qui, outre les modes usuels de diffusion (colloques, journées d'études, revues, monographies), devrait contribuer activement à la valorisation économique et sociale des résultats des recherches auprès des entreprises, des collectivités et du milieu associatif.

En résumé, l'attractivité de la MSH pour les chercheurs est indéniable ; elle est largement due aux lieux et moyens techniques, logistiques et humains, notamment dans le soutien aux doctorants, et pour l'accueil des chercheurs invités (5 par an).

Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités

On a déjà insisté sur le fait que la MSH n'héberge pas des unités, mais des programmes. On doit donc appréhender, d'une part, la politique mise en œuvre et particulièrement la stratégie des appels d'offre et, d'autre part, ses résultats considérables développés supra.

On doit cependant insister sur l'urgence de l'achèvement des nouveaux locaux, qui sont indispensables à son activité .

Le point le plus notable est la recherche d'une convergence des initiatives et la stratégie cohérente de concertation et d'animation scientifique, d'où l'information mutuelle des chercheurs et les collaborations.

La mutualisation est réussie dans l'affectation des moyens, ce qui explique largement la croissance des programmes. Le nombre de chercheurs rattachés à la MSH au titre d'un programme labellisé est passé de 134 en 2007 à 428 à la rentrée 2012. Le nombre de programmes labellisés est passé de 28 en 2008 à 48 en 2011. Le nombre de séminaires, colloques et journées d'études est passé de 1,4 par jour ouvrable en 2007 à 2,3 en 2012, ce qui est considérable.

Un bon indicateur de la mutualisation est fourni par l'intégration des GIS : elle prévoit aussi, et réalise dans les faits, l'intégration des moyens propres des GIS concernés.



Valorisation des résultats de la recherche

Conformément à ses missions, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord contribue également à la diffusion des connaissances.

Elle organise et accueille régulièrement des séminaires et colloques ouverts au grand public. Elle est notamment membre du Pôle Média Grand Paris. La MSH Paris Nord est également membre du Pôle de compétitivité Cap Digital et étroitement liée à ses activités. Elle participe à de grands programmes tels que le Cluster de la création, la Maison de l'Innovation et de l'entrepreneuriat (MIE). Avec ses partenaires, elle soutient et organise régulièrement des manifestations scientifiques et artistiques : notamment le CSI, ou les Mardis des sciences de l'Homme. La MSH Paris Nord participe également à l'organisation des Déjeuners de la technologie (bimensuel), dont elle est co-organisatrice, via la Plate-forme Arts, Sciences, Technologies. Elle a développé un appel conjoint depuis 2007 entre Plaine Commune et la MSH (développement culturel, artistique, social ou industriel local). Elle intervient à titre d'expertise pour le Contrat de développement territorial (Plaine Commune et préfecture de Région). Il faut souligner ici le rôle particulier de la plate forme Art Sciences Technologies (prototypes, études de faisabilité, etc.).

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Le projet scientifique comporte trois priorités fondées, dont la réussite dépend fortement du déménagement prévu. Mais on doit souligner encore que si, dans son rapport précédent, le comité d'évaluation de l'AERES indiquait les objectifs à réussir, ces objectifs ont été atteints. Il est donc raisonnable de penser que les trois objectifs suivants le seront aussi.

Il s'agit en premier lieu de localiser la mémoire vivante des programmes scientifiques, sur le modèle de l'Observatoire des Mutations des Industries Culturelles (OMIC), fondé en 2004. Le projet prévoit la mise sur pied de deux autres observatoires : le premier sur les Violences verbales (rattaché au thème 7 de l'axe 1), et le second observatoire sur les Mobilisations urbaines (axe 4), ce dernier étant fondé sur la dynamique de la problématique des mobilisations urbaines, avec les appels à projets de 2009 à 2012 (printemps arabes, mouvement des « indignés », « Occupy Wall Street » etc). La raison principale en est que les documents bruts sont condamnés à disparaître rapidement si leur repérage, leur numérisation, leur archivage et leur traitement scientifique ne sont pas transformés en documents exploitables. Ce projet ne sous-estime pas les obstacles techniques (taille des équipements nécessaires), juridiques (droit d'auteur et droit à l'image) et, bien entendu, les obstacles organisationnels, logistiques et financiers, mais c'est la qualité du projet scientifique qui en fait le véritable enjeu.

Le deuxième objectif est de mettre en œuvre une stratégie coordonnée et réaliste de valorisation, déjà largement entreprise. Cela suppose d'abord la création d'une cellule de valorisation qui pourra amplifier ce qui se fait déjà (exemples : les « Déjeuners de la technologie » et les « Mardis des sciences de l'homme »). Cela suppose ensuite une mutualisation renforcée des équipements et du savoir-faire entre entreprises et établissements d'enseignement, du second degré avec formation notamment BTS et d'enseignement supérieur (IUT), à quoi la cellule de valorisation doit contribuer. Il faut enfin mobiliser des moyens plus importants pour réaliser des produits expérimentaux, dans le fil des prototypes déjà réalisés par la MSH via sa plate forme, issu des travaux de recherche et de recherche développement (cf. Cap Digital, supra).

Enfin, il s'agit de tout mettre en œuvre pour ouvrir le centre documentaire à des fonctions d'intermédiation. Dans cette optique, il convient d'adopter une logique de flux plus qu'une logique de stock. Le centre a jusqu'ici bien rempli sa fonction de soutien à l'édition numérique et de formation à la veille documentaire. Il lui faut désormais s'adapter à la désintermédiation physique (éloignement des chercheurs) par une intermédiation numérique plus forte. Ensuite, les publics et les fonctions du centre changent, d'une part, par la baisse (en pourcentage) des chercheurs « locaux » et, d'autre part, par la croissance des usagers représentants d'entreprises et d'acteurs de la vie sociale. Enfin, l'explosion des activités de numérisation impose de faire des choix stratégiques que la prochaine période devra définir.

Pour conclure, le comité souligne que les axes 1 et 2, dont la réussite est maintenant tout à fait confortée, ont pour particularité d'ancrer la MSH dans le territoire, et le sens de la MSH lui vient d'être en ce lieu et pas ailleurs. C'est ce qu'à n'en pas douter montrera la prochaine étape et la réalisation de ces objectifs.



4 ● Observations générales des tutelles

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Observations générales sur le rapport AERES de la
Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord
(MSH-PN, USR 3258 CNRS-P13-P8)

Les tutelles tiennent tout d'abord à saluer la qualité du comité, des échanges lors de la visite et du rapport fourni et elles se félicitent de sa tonalité générale très positive.

Elles tiennent également à souligner le rôle important et structurant que la MSH-PN aura à jouer, lors du prochain contrat quinquennal, au cœur de plusieurs projets d'envergure régionale, nationale et internationale :

- les Labex ICCA (Industries Culturelles et Création Artistique) et Arts-H2H (Arts et Médiations Humaines) qui seront hébergés dans le nouveau bâtiment ;
- l'émergence du pôle Création du Grand Paris sur le territoire de Plaine Commune ;
- la concrétisation du Campus Condorcet à Aubervilliers.

Nous sommes totalement confiants dans la capacité de la MSH-PN et de sa nouvelle direction à assumer ce rôle tout en poursuivant et en renforçant ses propres axes scientifiques. Les remarques et recommandations du comité AERES seront, à cet effet, très utiles.



Jean-Loup SALZMANN